DÉFENSE

DU

P. BERRUYER,

JÉSUITE,

CONTRE un Libelle intitulé: Remarques Théologiques & Critiques, ſur l'Hiſtoire du Peuple de Dieu, depuis la naiſſance du Meſſie.

*Adreſſée à M. *** A. de N. & Ch. de T.*





A AVIGNON.

M DCC. LV.



DÉFENSE
DU P. BERRUYER, JÉSUITE,

Contre un Libelle intitulé : Remarques Théologiques & Critiques, sur l'Histoire du Peuple de Dieu, depuis la naissance du Messie.

*Adressée à M. *** A. de N. & Ch. de T.*



E vous connois intimement, Monsieur, & c'est je crois cette connoissance qui cause mon indignation à la vue de votre énorme entreprise. Vous, contre le P. B. & vos remarques vis-à-vis de son livre : On ne le croiroit pas,

ſi vous n'aviez vous-même la hardieſſe de vous en vanter.

J'entreprends contre vous la Défenſe de ce reſpectable Auteur, & de ſon excellent Ouvrage. Je vous l'adreſſe à vous-même. Vous pourrez me reconnoître pour un de vos compatriotes. Je n'en ſerai point fâché. Je ne me donne pas pour un Sçavant de profeſſion, mais j'ai fait d'auſſi bonnes études de Religion & de Théologie que vous; je ſçais autant de Grec & d'Hébreu que vous, mais je n'en fais pas gloire; je ſuis moins Philoſophe que vous, au ſens impie où le ſont aujourd'hui nos Incrédules, mais je ſuis Chrétien & Catholique Romain; je ne ſuis ni ami ni ennemi des Jéſuites. Je ne puis ſouffrir ces haines gratuites que forme la jalouſie & qui s'attachent à une Robe. J'aime la juſtice, & je veux la rendre à un

Jésuite comme à un autre. Il y auroit de la lâcheté à abandonner un Auteur tel que le P. B. à un agresseur tel que vous : d'autant plus que ce Pere, dit-on, est un vieillard de soixante & quinze ans, que les infirmités de toute sa vie réduisent à une sorte d'incapacité; jusques-là, que n'ayant jamais eu l'usage de dicter à des copistes, il n'a presque plus le pouvoir de tenir une plume, & d'écrire de sa main. C'est ainsi qu'il s'exprime à ses amis sur sa situation présente. Ce n'est pas que de l'aveu des personnes dont il est connu, il n'ait encore tout ce qu'il faut pour confondre ses ennemis. Il n'en a pas la volonté, & on nous mande qu'on ne peut l'y résoudre. Je vais lui prêter mon foible secours, sans attendre son consentement. Je suis tout prêt à entrer dans la carriere, mais je

n'ai pas dessein de précipiter ma course. Je veux faire les choses à loisir. Je ne m'imagine pas qu'on se presse de juger l'Auteur & le Livre sur une dénonciation du goût de vos Remarques. Cette lettre ne sera que préliminaire, & je compte vous entretenir plus d'une fois.

Premiere Lettre.

Votre odieuse satyre contre le P. B. Monsieur, est fondée en général sur cinq ou six articles que vous avez cru les plus propres à faire de l'éclat, & que vous avez choisis à cette fin.

1°. Vous voulez que le Texte Grec du Nouveau Testament, le P. B. le préfére au Texte Latin ou à la Vulgate : qu'il l'emploie à expliquer la Vulgate, & même à la réformer. Vous lui reprochez de ne l'avoir pas fait.

2°. Vous lui opposez le Décret

du S. Concile de Trente. *Seſſ.* IV. *De Editione & uſu ſacrorum librorum.* " Decrevit ſancta Synodus ut „ nemo ſuæ prudentiæ innixus, „ in rebus fidei & morum, ad „ ædificationem Doctrinæ Chriſ„ tianæ pertinentium, Sacram „ Scripturam ad ſuos ſenſus con„ torquens, contra unanimem con„ ſenſum Patrum ipſam Sacram „ Scripturam interpretari audeat.

3°. Vous lui faites un crime d'avoir adopté ce qu'il vous plaît d'appeller les opinions hardies, & même, les imaginations du P. Hardouïn.

4°. Vous lui en faites encore un plus grand de ne s'être pas éloigné avec aſſez de précaution de quelques gloſes ſur le N. T. qu'il devoit connoître pour les gloſes de ces Auteurs Sociniens, qu'on nomme communément les Freres Polonois.

5°. Vous l'accuſez de ſubſtituer ſes penſées à celles de J. C. & de le faire parler ſon langage humain beaucoup plus que celui de ſes Evangéliſtes.

6°. Vous prétendez que le ſtyle de ſon ouvrage ne convient pas à l'Hiſtoire de J. C. & à celle de ſes Apôtres.

Tous ces traits ſont les fleurs & les ornements de votre Libelle, qui contient ſept grands chapitres, diviſés en trente-quatre articles, dont vous avez compoſé une déclamation de 425 pages. C'eſt à ces traits vagues, ou à cette eſpece d'analyſe, que je m'attache dans ce premier examen. Le détail aura ſon tour.

I.

Je ne me propoſe pas d'entreprendre avec vous une longue & docte diſſertation, au ſujet de la préférence que donne le P.

B. à l'Edition Latine ou Vulgate du N. T. ſur le Texte Grec que vous lui ordonnez de préférer. Car c'eſt le ton que vous prenez modeſtement avec lui.

Quoique mes études m'aient conduit plus d'une fois à cet examen, je me contenterai cependant de mettre le P. B. hors d'atteinte à vos coups, & de vous faire bien ſentir la témérité de vos prétentions.

Quand j'emploierois ſimplement à cette fin la Déciſion du S. Concile de Trente, qui aſſure à l'Edition Latine l'authenticité, l'antiquité d'un ſi grand nombre de ſiécles, & l'approbation même de l'Egliſe, le P. B. ſeroit plus qu'abſous. *

Il y a néanmois quelque choſe encore, je ne dis pas de plus fort, mais de plus intérieur au fond de la Queſtion. C'eſt que par l'uſage

* Concil. Trid. ſeſſ. IV. Authentica, vetus & Vulgata longo tot ſæculorum uſu in ipſa Eccleſia probata.

on apprend tous les jours que dans la comparaiſon la Vulgate ne doit rien au Grec, & que pour l'intelligence littérale des Textes, auſſi-bien que pour la bonne défenſe de nos Dogmes, elle lui eſt de beaucoup ſupérieure.

Vous prétendriez preſque nous contraindre à condamner le procédé du P. B. parce que votre Grec, tel que nous l'avons aujourd'hui, vous nous le donnez comme le Texte original du Nouveau Teſtament.

Texte Original. Vous le dites à tout propos : mais eſt-on obligé de vous croire? Si je m'aviſois moi de n'en pas convenir ; ſi j'oſois prétendre qu'on eſt bien fondé à regarder votre prétendu Original, comme une verſion de la Vulgate, faite ſur la Vulgate même, & fort poſtérieure à l'Edition de la Vulgate (Edition ſi an-

cienne qu'on ne peut en fixer l'époque) & que votre Grec n'étoit pas encore, que déjà depuis bien des ſiecles, la Vulgate étoit le nouveau Teſtament de l'Egliſe Romaine.

Si j'ajoutois que vous n'êtes point en état de me garantir les Exemplaires Grecs que vous me fourniſſez, & à qui, par les conjectures de vos prétendus connoiſſeurs, vous donnez la date qu'il vous plaît de leur fixer : qu'aucune autorité ſuffiſante ne me répond de vos allégations arbitraires, & que l'Egliſe Catholique ne les favoriſe pas.

Si j'étois aſſez hardi pour penſer que c'eſt le très-ancien Auteur de la Vulgate, qui dès la naiſſance de l'Egliſe de J. C. a raſſemblé tous les Originaux, ſoit Grecs, ſoit même déjà Latins, des différentes parties ſéparées du Nouveau

Teſtament, & qui en a fait une collection complette d'après les Originaux, ou du moins ſur les premieres Copies : Que cette collection dès les premiers ſiécles a été reconnue par l'Egliſe Romaine pour l'Edition authentique : Que dès-lors ſous l'autorité du S. Siége, elle a repréſenté, comme elle repréſente encore aujourd'hui, les véritables Originaux; depuis ſurtout que par l'ordre du S. Concile elle a été purgée des fautes de Copiſtes, à quoi l'uſage de tant de ſiécles l'avoit néceſſairement expoſée; & que ſa leçon eſt enfin invariablement fixée : Que c'eſt à ce titre qu'elle a ſeule auprès de tous les vrais Fidéles, le nom & les priviléges de l'Edition authentique.

On n'ignore pas que les Grecs jaloux de l'Egliſe Latine, ont fabriqué en leur langue un Nouveau

Teſtament à leur uſage. On n'en détermine pas bien préciſément le temps; c'eſt au moins lorſque leur Egliſe étoit déjà infectée d'une multitude d'erreurs, que leurs Verſions favoriſent, & que la Vulgate réprouve. C'eſt pour cela que la Vulgate eſt abandonnée & mépriſée des hérétiques. C'eſt pour la même raiſon que le Grec prétendu Original, malgré ſes variantes & ſes caractères de copie, eſt adopté & canoniſé par tous les Sectaires, parce que tous y trouvent des reſſources que la Vulgate leur enleve.

Si je croyois donc que c'eſt notre Vulgate Latine, ſubſiſtante ſous le nom d'ancienne Italique, qui a ſervi aux Grecs de baſe & de canevas; ſi je croyois que c'eſt cette ancienne Edition qu'ils ont altérée & défigurée; ſi, dis-je, toutes ces conjectures étoient fon-

dées, comme on peut le ſuppoſer, il faudroit dire conſéquemment que c'eſt la Vulgate ou l'ancienne Edition Latine, qui, vis-à-vis des Manuſcrits Grecs, doit être cenſée l'Original. Ces Manuſcrits ſans approbation & ſans autorité canonique, corrompus peut-être exprès en faveur des nouveaux Dogmes, ou réformés mal-à-propos par la préſomption & par l'ignorance, ne feroient que des copies infidelles. Leurs Auteurs auroient diſſimulé leur déprédation ; ils auroient donné ſucceſſivement leur ouvrage pour des Originaux nouvellement découverts, ſans que nous euſſions rien de bien aſſuré ſur la main qui nous les préſente.

Si quelqu'un penſoit de la ſorte, & qu'on lui propoſât d'interpréter, ou même de réformer la Vulgate ſur le Grec, il s'en défendroit ſans

doute, & il diroit : Montrez moi les vrais Originaux, ſoit Grecs, ſoit Latins, qui ont précédé la Vulgate. Prouvez-moi qu'elle s'en eſt écartée (ce qui ne peut être, puiſque l'Egliſe Romaine me la donne pour authentique) alors je réformerai & j'interpréterai la Vulgate ſur la foi & ſur la Lettre de ces Originaux; mais vos prétendus Originaux Grecs, qui ne me ſont point remis par la main de l'Egliſe Romaine, Mere & Maîtreſſe de toutes les Egliſes, je n'en uſerai pas pour réformer la Vulgate, que je tiens de la S. Egliſe Romaine, par qui *l'Edition Vulgate a été maintenue en poſſeſſion de ſon ancienneté & de ſon authenticité.*

On oppoſera, ſans doute, à un de ces Partiſants ſi intrépides de la préférence qu'il croit devoir à la Vulgate, enſuite de l'autoriſation

de l'Eglise, on lui opposera, dis-je, que quelque temps après la promulgation du Décret prononcé au Concile de Trente, il s'est trouvé un nombre de Docteurs Romains qui ont incidenté sur la nature & sur l'étendue de l'authenticité attribuée à la Vulgate. Pour moi, si on me faisoit une pareille chicane, je répondrois sans hésiter, que je m'en tiens avec bien plus d'assurance au sens naturel des paroles dictées par le S. Esprit, qu'à toute la subtilité de ses Interprétes. Les citations des Auteurs, & les Histoires même du Concile n'auroient pas sur moi le même crédit, & ne m'imposeroient point à son préjudice.*

J'ai fait d'ailleurs plus d'une fois attention que ces Docteurs

* Conc. Trid. sess. IV. *decreto* de Canonicis Scripturis, & *decreto sequenti* de Editione & usu Sacrorum Librorum.

Romains & Catholiques, ſont des hommes verſés dans l'étude des langues ſçavantes, qui juſqu'à la tenue du Concile, ayant diſputé contre les Proteſtants, même par le Texte Grec, & avec une ſorte d'émulation de Doctrine littéraire, n'ont pas voulu perdre le fruit de leurs anciens travaux, & l'honneur que leur faiſoit leur érudition. J'ajouterois enfin, comme je vous l'ai déjà fait obſerver, que c'eſt ſans fruit & à pure perte pour la Religion, que dans la vue de conſerver du crédit à leur prétendus Originaux Grecs, dont toutes les Sectes font leur arſenal, quelques critiques de notre Communion, font une violence manifeſte aux expreſſions naturelles du Concile. Les plus habiles, en plus grand nombre, reconnoiſſent aujourd'hui avec le P. B. que dans tous les endroits où une difficulté

eſt appuyée ſur la différence du Grec & du Latin, le ſens littéral des Ecritures & l'intégrité de nos Dogmes demandent également, que la Vulgate, ſur-tout depuis les ſoins de l'Egliſe pour nous la donner dans ſa pureté originale, & pour nous la garantir, ſoit réputée la ſource primitive, d'où ſont ſortis à différents temps des ruiſſeaux bourbeux, qui n'en ont pas la limpidité.

Sans avoir concerté avec le P. B. je le ſuppoſe à peu près dans les ſentiments que je viens de vous expoſer. Je préſume qu'il les défendroit bien plus ſçavamment que moi; mais ſe bornât-il à ma défenſe, de quel droit exigeriez-vous de lui, qu'au regard des endroits obſcurs & difficiles du nouveau Teſtament, où il trouve le Grec en oppoſition avec la Vulgate, il réformât le Latin par le Grec.

Il vous répondroit ſans doute avec confiance, ſans redouter vos injures: Vous me demandez une complaiſance que je ne vous dois pas, & que je me crois interdite. Le Latin de la Vulgate bien entendu, bien médité, bien combiné, m'a toujours mieux ſervi que le Grec. Il m'a toujours plus approché du ſens littéral, & plus éloigné des erreurs. Voilà ce que je me propoſois dans mes études. J'entre ici naturellement dans votre ſecond chef d'accuſation.

II.

Il roule, ce ſecond article, ſur un ſecond Décret du Concile, que j'ai tranſcrit tout entier, & qui défend *d'interpréter les Ecritures dans un ſens contraire au conſentement unanime des Peres.*

Au ſujet du premier Décret ſur *l'authenticité de la Vulgate*, vous

avez détourné à un sens insolite & impropre, le mot essentiel *authentique*; il me paroît, que faute d'étude, & peut-être par malice, vous usez de la même infidélité au sujet de ces mots : *le consentement unanime des Peres.* Tout est bon, quand on ne se propose que de nuire; mais un homme droit se donne le loisir de bien établir ses principes, avant que de tirer les conséquences.

Je vous avouerai simplement, qu'autrefois ce Décret si sage & si respectable, que vous opposez au P. B. m'a causé quelque embarras; mais je me suis calmé aussi-tôt que j'en ai étudié le véritable sens & la juste application.

J'ai remarqué, 1°. que la matiere du Décret est restrainte *aux choses de la foi & des mœurs, appartenantes à l'édification de la Doctrine Chrétienne.*

J'ai obſervé, 2°. que le Décret tombe ſur les Hérétiques & ſur les Novateurs, génies, " pétu- „ lants, qui comptent ſur leur „ prudence, & détournent l'Ecri- „ ture à leur ſens particulier, la „ faiſant ſervir ſacrilégement à „ appuyer des opinions contraires „ au ſens qu'a toujours tenu & „ que tient notre Mere la Sainte „ Egliſe, & qui dès-lors interprétent „ l'Ecriture Sainte contre le con- „ ſentement unanime des Peres.

Voilà le P. B. vengé de vos injures, & juſtifié de vos calomnieuſes imputations. Les propres termes du Concile font ſon apologie.

En effet un Théologien Catholique, qui ſçait bien ſon Catéchiſme, je veux dire qui eſt inſtruit de la Tradition de l'Egliſe, de ce qu'elle ordonne de croire, & de ce qu'elle permet d'enſeigner,

s'il ne ſe départ point de cette infaillible Tradition, ne s'écarte point auſſi du conſentement unanime des Peres. Et en voici la raiſon : C'eſt que le conſentement unanime des Peres n'eſt rien autre choſe que l'enſeignement commun & uniforme de tous les Paſteurs Catholiques de tous les temps, unis à leur Chef, joint à la croyance publique de toutes les ouailles ſoumiſes à leurs Paſteurs Catholiques. Enſeignement & croyance de tous les ſiécles, parvenue juſqu'au nôtre par la continuité du même enſeignement, & par la perpétuité de la même croyance, vivante encore & perſévérante parmi nous. Quiconque donc n'interpréte point la Sainte Ecriture contre les Dogmes de la foi, & contre les Régles des mœurs, ne l'interpréte point contre le conſentement unanime des Peres.

Pour former avec quelque ombre de raiſon un reproche ſi grave contre un Auteur, il faudroit bien montrer, ou que la Doctrine, qu'il reconnoît pour ſa Doctrine, n'eſt pas Catholique; ou que la Doctrine, qui ne ſeroit pas Catholique, eſt réellement celle qu'il reconnoît pour la ſienne. Or vous ne faites ni l'un ni l'autre contre le P. B. Je ſuis prêt à vous en convaincre, & je compte le faire avec le temps. Vous accuſez donc cet Auteur avec la plus noire malignité; ſi ſe tenant inſéparablement attaché aux vérités révélées & tranſmiſes par une tradition ſubſiſtante ſous nos yeux, vous prétendez qu'il s'éloigne du conſentement unanime des Peres, que le Concile nous donne pour régle & pour bornes de nos recherches.

Il eſt vrai, & je l'ai reconnu

avec plaiſir, qu'un Texte du Nouveau Teſtament, obſcur & difficile à entendre, ou qui ne lui paroît pas ſuffiſamment éclairci, il travaille quelquefois à le développer nettement & ſimplement par la lecture réfléchie de ſon Auteur, au ſens le plus conforme à la lettre garantie par l'Egliſe Romaine; mais il le fait, toujours conduit & borné par les Dogmes de tradition.

C'eſt ainſi, par exemple, que ſur certains points, tels que peuvent être la Généalogie de J. C. l'Apparition de l'Ange à Marie, la Préſentation de Jeſus, la Purification de la Vierge, la Montagne de Galilée, & d'autres ſemblables, ſur quoi vous lui faites des procès fort ſérieux, le P. B. s'eſt appliqué à nous préſenter le vrai ſens de la Lettre, que nous ne connoiſſions pas, ſans riſquer jamais

jamais les Dogmes, qu'il croyoit comme nous. C'eſt à nous d'en juger : avons-nous droit de le condamner ?

Que faites-vous cependant? vous lui oppoſez un nombre d'Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui des Textes qu'il expoſe, font une application différente de la ſienne.

Il reſpecte aſſurément ces Auteurs ; mais ces Auteurs conſidérés comme interprétes & commentateurs, il ne les croit peut-être pas auſſi infaillibles, que le ſont les Peres de l'Egliſe, regardés comme les propagateurs de la Tradition. Les ouvrages des Peres, enviſagés ſous ce dernier jour, bien étudiés & bien entendus, nous fourniſſent en faveur des vérités actuellement enſeignées dans l'Egliſe Catholique, comme des vérités de Tradition, une ſuite de témoignages, dont les Paſteurs

& les Théologiens font uſage, pour raſſurer les Fidéles contre la faſtueuſe érudition des Novateurs; & pour montrer que la croyance de nos jours eſt la croyance de tous les ſiécles. C'eſt ce que nous appellons *la Tradition écrite.*

Mais les Auteurs Eccléſiaſtiques interprétes du ſens littéral des Ecritures, en tant qu'une vérité de Tradition, ils l'appuient du ſens qu'ils donnent à certains Textes; eſt-on obligé de leur donner la même confiance? & dans les deux cas, ſoit de la Tradition du Dogme, ſoit de l'interprétation du Texte, l'Egliſe Catholique leur attribue-t-elle une égale autorité? Je ſçais bien que dans ſes Déciſions ſolemnelles, elle emploie de temps en temps leurs paroles; mais les cautionne-t-elle comme interprétation littérale, & comme faiſant preuve? Tout le monde convient

qu'elle différencie le Canon, qui décide le Dogme, d'avec le ſens littéral du Texte qu'on y ajuſte.

Pourquoi faites-vous un reproche au P. B. Pourquoi le foudroyez-vous, lorſqu'il ne fait que ce qu'ont pratiqué avant lui les plus ſçavants Interprétes, & ce qu'ils font encore impunément tous les jours ?

J'ouvre mon Ancien & mon Nouveau Teſtament : je tombe ſur un endroit difficile ; je conſulte des Commentateurs de nom dans le cours de ma lecture, je rencontre la citation de pluſieurs Auteurs Eccléſiaſtiques. Ces Auteurs ſouvent ſe partagent & ſe contrediſent ; ſouvent auſſi ils ſe ſuivent & ils ſe copient. On ne ſe fait pas un ſcrupule de les diſcuter ; & après les avoir confrontés avec le livre du Texte, ou même avec les autres Textes paralleles, on

ne se fait pas un crime de les abandonner; pourvu qu'on le fasse modestement, sans préjudice des Dogmes de Tradition, sans sortir de la sphére des opinions permises, & toujours en faveur de la littéralité de l'explication. Cela ne s'appelle point s'écarter du consentement unanime des Peres, entendu au sens du S. Concile.

Pour vous en convaincre, & pour justifier pleinement la conduite du P. B. il ne faudroit que copier quelqu'un de ces Commentateurs, qui après avoir examiné tous les sentiments anciens & modernes, n'en adoptent aucun, & finissent leur critique par ces mots: *Verior sententia.*

Vous êtes bien de mauvaise humeur contre le P. B. Si vous étiez seulement indifférent, ou si vous sçaviez faire aux Hérétiques une guerre aussi sérieuse qu'il

vous plaît de la faire à un Catholique que vous entreprenez de perdre, vous conviendriez avec lui, & avec tous nos bons Controversistes, qu'il est un grand nombre d'anciens Interprêtes, d'ailleurs très-respectables, qui ont employé les Ecritures dans des sens moraux, mystiques ou allégoriques, qui étoient du goût de leur siécle, & qui formoient, comme on parle dans l'Ecole, un bon argument *ad hominem*.

Nous ne condamnons pas ces sortes d'application; mais ce ne sont pas celles, dont nous faisons le plus ordinairement usage, quand il s'agit de combattre. Nous n'abandonnons pas nos anciennes armes, parce que nous n'avons pas de nouveaux ennemis. Mais ils se sont aguerris, & ils sont nouvellement armés, sur-tout pour la défense. Ce n'est que par le sens le plus

littéral qu'on les atteint aujourd'hui. Ainſi en uſons-nous avec les nouveaux Ariens, avec les reſtes des Neſtoriens, avec les Pélagiens déguiſés, avec les nouveaux Sacramentaires, & avec les nouveaux Prédeſtinatiens.

Vous feriez encore avec le P. B. une réflexion bien naturelle, & dont il devoit faire uſage dans la compoſition de ſes grands Ouvrages; & la voici. C'eſt que non-ſeulement dans les combats de Religion, mais même dans la ſuite pacifique d'une paraphraſe, quoiqu'on y liſe volontiers & avec reſpect le ſens qu'on appelle le ſens *d'accomodation & de convenance*, néanmoins les hommes les plus ſimples, comme les plus Doctes, veulent qu'on y joigne & qu'on y diſtingue le ſens de la Lettre.

Voilà tout ce que le P. B. s'eſt permis dans les endroits mêmes où

vous l'accuſez de s'être écarté du conſentement unanime des Peres ; & moi malgré vos injuſtes qualifications, je vous ſoutiens qu'il a dû le faire. C'eſt en effet le ſens littéral qui inſtruit ; c'eſt le ſens littéral qui prouve, & un ſens qui ne l'eſt pas, ne ſe produit point en forme probante.

La recherche du ſens littéral eſt donc néceſſaire à l'intelligence des Ecritures. Citez-moi des Interprétes anciens & modernes ; leur nombre, leur capacité, leur réputation, leur piété m'impoſent beaucoup : mais encore faut-il que moi, qui depuis le Concile de Trente ſuis en poſſeſſion de la Lettre authentique des Ecritures, je m'aſſure par l'examen intérieur de cette Lettre, ſi la gloſe ne s'en éloigne pas.

Le S. Concile par ſon ſage Décret n'a point interdit cette liberté

aux Interprétes. Souvent ils en ufent avec fuccès, & contre un torrent de voix contraires, qui ne les ont pas trop gênés. Ils nous ont donnés d'heureufes découvertes. Si elles nous paroiffent fondées, nous les adoptons : fi nous n'en fommes pas fatisfaits, nous cherchons mieux. Mais nous ne fommes pas comme vous, affez emportés pour fonner le Tocfin, & pour demander la profcription d'un Auteur, qui fans nous expofer à aucuns rifques, nous procure de grands avantages. Et c'eft ce qu'a fait le P. B. dans fa paraphrafe des deux Teftaments. Bien nous en prend, j'ofe le dire, fans vouloir le flatter, qu'il ait bien entendu le Décret du S. Concile de Trente, & qu'il ne s'en foit pas fait, contre l'intention manifefte du Concile même, une régle qu'il n'eft pas poffible de conce-

voir & par conséquent de suivre.

Qu'est-ce en effet que le consentement unanime des Peres; je dis des Peres pris en général pour tous les Auteurs Ecclésiastiques, qui depuis l'origine de la Religion ont travaillé sur les Ecritures, en qualité de Commentateurs & d'Interprétes?

Où le trouve-t-on réuni ce consentement des Peres; & comment veut-on que je m'assure de leur concert, si tous n'ont pas travaillé sur le même objet, & si la diversité des Versions ou des Editions leur a fourni des matières différentes? Quand aurai-je fini de les étudier & seulement de les lire? Me suffira-t-il d'un ou deux Interprétes, quels qu'ils soient, pour n'être point censé contrevenir au Décret du Concile? Suffira-t-il, dans le silence de la multitude, d'un ou deux noms célébres, pour m'assu-

jettir à leur opinion ? Faudra-t-il, sans se permettre de lire son Texte, & de le combiner, se contenter de compter les voix, & de se joindre à la multitude.... Par où me montrera-t-on que dans l'interprétation à quoi plusieurs se sont fixés, ils ont trouvé, ou même cherché le sens littéral du Texte ? Que sçais-je si le sens mystique, moral ou allégorique ne leur paroissoit suffire à la fin qu'ils se proposoient ? Ce que m'alléguent quelques Sçavants, sous le nom de consentement unanime, compose-t-il une chaîne non interrompue de Tradition ? N'est-ce pas plutôt une suite d'opinions, qui sur quelques points, peu approfondis, ont passé des uns aux autres, sans nouvelle critique & sans nouvel examen ?

Parmi une si grande multitude d'Ecrivains connus & successive-

ment découverts, qui sont les Auteurs canoniques & privilégiés, que dans chaque siécle l'Eglise a honnorés du nom de ses Interprétes? Quand ont-ils commencé? A quel temps l'Eglise a-t-elle cessé de reconnoître des Commentateurs de cette autorité souveraine? En est-il, qu'à titre d'hérésie, par exemple, il faille exclure de ce nombre, & quels sont-ils? On ne finiroit pas, si on entreprenoit d'épuiser toutes les impossibilités que renferme le consentement unanime des Peres, s'il falloit s'y conformer dans la pratique au sens où vous l'opposez avec emphase au P. B.

Rapprochez-vous un peu, & essayez de vous entendre. Qu'est-ce dans la réalité que ce consentement unanime? Ne sont-ce pas communément quelques noms respectables que vous mettez à la tête

d'une Interprétation, que le P. B. n'a pas adoptée ? Non, direz-vous, ce que vous exigez, c'eſt que l'interprétation à quoi il donne la préférence, il l'appuie au moins de la citation & de l'autorité de quelques Anciens.

Doutez-vous, qu'il ne le pût preſque toujours. Mais il auroit fait un gros volume de ſçavantes allégations en toutes langues, & ſon Livre même, dont il promettoit de donner l'intelligence, il ne l'auroit ni conſulté, ni expliqué. C'eſt-là ce me ſemble votre goût, & aſſez celui de notre ſiécle; moyennant quoi on abandonne ſon principal objet, & ſans en découvrir les profondeurs, on ſe donne à peu de frais, aux dépens d'un travail étranger, un grand air d'érudition. Voilà ce qu'on ambitionne. Mais ce n'eſt pas là ce que prétendoit le Concile de Trente par ſon

Décret. Il n'exigeoit pas que dans l'étude des Ecritures, les Interprétes & les Paraphraſtes fuſſent de ſimples compilateurs, d'aprés qui, ſans peſer les raiſons, il ne faudroit que compter les voix, & ſe joindre à la multitude.

Convenez ſimplement que ſous le prétexte du *conſentement unanime des Peres*, que vous n'entendez pas au ſens du Concile, voilà le perſonnage que vous réſerviez au P. B. & que vous ne lui pardonnez pas d'en avoir pris un plus conforme aux intentions mêmes du Concile que vous lui oppoſez ſans examen ou ſans droiture; toujours au moins avec la ſuppreſſion affectée des ſages modifications qui en déterminent l'étendue & qui en fixent l'application.

Après cet aveu de votre part, & la querelle que vous faites au P. B. étant reconnue pour une

querelle de mauvaiſe foi, je conviendrai ingénuement avec vous que la méthode à quoi, ſans y être légitimement autoriſé, vous prétendez aſſujettir votre adverſaire dans l'étude des Ecritures, n'eſt pas toujours la ſienne, & que ce n'eſt pas au moins ſon unique méthode.

J'apperçois comme vous, un Sçavant, mais un Sçavant modeſte & réſervé, en même temps qu'il eſt profond & appliqué: un Sçavant qui, pour ſe mettre bien au fait, commence par lire l'ouvrage qu'il ſe propoſe d'entendre, & de faire entendre. Ce livre, il l'a entre les mains, & ſous les yeux. Ceux, qui l'ont lu avant lui ne le lui ont pas enlevé. Il ſe peut faire qu'en l'étudiant avec beaucoup d'application, & ſous la direction du S. Eſprit, dont il n'aura pas manqué de demander les lumieres, il aura

quelquefois, mais rarement, fait bande à part : mais toujours néanmoins dans les bornes que l'Eglise lui prescrit. Je veux bien qu'à l'exemple des Commentateurs les plus respectés, il ait proposé ses pensées, quand elles lui ont paru des découvertes. Il vous restoit à vous, qui le censurez impitoyablement d'en montrer la témérité. Vous l'avez essayé, mais il falloit plus de capacité que vous n'en avez, & je ne me suis pas apperçu du succès de vos tentatives. Il étoit plus aisé de crier bien haut & de dire des injures; c'est le parti que vous avez pris.

Je ne crois pas que le P. B. s'effraie de la solitude que vous lui reprochez. Cette espece de solitude, si rare & si bien ménagée de sa part, vous l'imputez sans balancer à son affectation de vanité, à son goût décidé pour les nou-

velles routes, au desir de se distinguer & de se faire suivre. Ce n'est pas là assurément le portrait que nous font de lui ses ouvrages; quand on l'a lu sans prévention & sans jalousie, on a peine à vous pardonner la licence des jugements que vous portez contre lui. Il est assez vengé par ceux des honnêtes gens & sur son compte & sur le vôtre.

Je puis au moins vous répondre, que les Lecteurs habiles à qui il avoit spécialement adressé ses sçavantes & méthodiques Dissertations Latines, lui ont rendu plus de justice que vous; parce que la passion jointe à l'ignorance ne les mettoit pas comme vous, hors d'état de les entendre. Ils ont tous senti, que si quelquefois il est sorti des routes les plus battues, il a été entraîné par la nécessité, par le goût non de la vanité, mais de la vérité, tout au

moins par des vraiſemblances ſi plauſibles & miſes dans un ſi grand jour, qu'il n'étoit pas raiſonnable de s'y refuſer. Vous n'étiez pas d'humeur à avoir pour lui la même complaiſance; elle demandoit de la droiture & de l'étude.

Mais pourquoi voulez-vous le faire regarder comme ſeul, tandis qu'il a pour lui & avec lui le Livre original, ou du moins la copie authentique de ſon Texte, jointe aux lumieres, que de longues & de ſérieuſes combinaiſons fourniſſent pour ſon intelligence? Qu'avez-vous à dire, quand inſéparablement attaché aux Dogmes de Tradition, il eſt ſûr de ne rien avancer qui ſoit contraire au conſentement unanime des Peres, & à l'édification de la Doctrine Chrétienne dans les choſes qui appartiennent à la foi & aux mœurs?

Ajoutez à cela, qu'en lisant les ouvrages du P. B. on découvre clairement qu'il a consulté les anciens & les nouveaux Interprétes. Il a fait un bon choix; on ne peut que lui en sçavoir gré.

Voilà les régles que le P. B. me paroît avoir suivies. Les Pasteurs & les Docteurs Catholiques ne lui en prescriront pas de nouvelles. Il n'est point à craindre qu'elles le conduisent jamais à l'erreur; & nous qui profitons de son travail, nous pouvons espérer qu'elles l'auront approché de bien près du sens littéral que nous cherchons.

C'est sur ces régles que s'autorisoit le P. Mauduit, Prêtre de l'Oratoire, lorsque dans un sujet moins vaste, mais tout pareil à celui qu'a embrassé le P. B. & en finissant la Préface qu'il a mise à la tête de ses analyses, il disoit avec confiance : *J'ai suivi les meil-*

leurs Interprêtes, je me suis fait un plaisir & un mérite de ne rien dire de moi-même. Cependant, comme ç'a été sans perdre de vue mon Auteur, je ne me suis pas fait un scrupule de les quitter eux-mêmes, lorsque j'ai cru qu'ils l'avoient quitté. L'attache à suivre pas à pas l'Apôtre & l'exactitude de l'Analyse m'ont quelquefois conduit à des sens que je n'ai pas trouvés dans les Commentaires ordinaires.

Le P. B. n'a pas pris & ne demande pas une liberté plus étendue. Le champ est ouvert à tout le monde, quoique clos par des barrieres. Il ne les a pas franchies. Pourquoi lui en interdisez-vous l'entrée ?

Je me flatte avoir bien justifié le P. B. auprès des personnes instruites & impartiales, au sujet des deux premiers articles de votre critique les plus séduisants & les

plus propres à imposer. Dès-lors j'aurai réduit votre Libelle clandestin au rang d'une puérile déclamation.

Les autres accusations calomnieuses & vagues de votre satyre, que je me suis promis de discuter dans cette premiere Lettre; je ne les oublie pas, mais elles coûteront moins à confondre. Jusqu'ici j'ai puisé dans mon fonds & dans les sources communes sans être assuré d'avoir atteint pleinement les pensées du profond Ecrivain que je defends. Aujourd'hui qu'on m'a communiqué une première Défense pour le P. B. imprimée à Avignon depuis plusieurs mois; quoique le P. B. n'en garantisse pas toutes les parties, je ne laisserai pas de m'aider de ce secours; car je suis déjà bien las du ton d'Apologie, où je me suis réduit pour la défense d'un Livre qui à mon gré ne demande que des éloges.

Votre ſatyre au fonds n'eſt qu'une mauvaiſe rapſodie, compoſée de tous les bruits, qui ont couru, & de toutes les horreurs qu'on a débitées contre le P. B. dans un temps où vous & vos ſemblables, par vos audacieuſes invectives aviez déchaîné la calomnie, & mis l'Univers le plus ignorant en poſſeſſion de médire. Les derniers venus ont copié les premiers; en ſorte que réfuter un des écrits de la Cabale ſuſcitée contre le Peuple de Dieu, c'eſt les avoir tous réfutés.

Faiſons-en l'eſſai ſur vos Remarques Philoſophiques & Critiques.

III.

Voici donc votre troiſieme reproche. Vous le fondez ſur l'attachement, préſumé ſans diſcernement & ſans choix, que vous ſuppoſez au P. B. pour les opinions

ſingulieres du P. Hardouin, & pour pluſieurs de ſes conjectures, & que je veux bien appeller ſes égarements.

Vous prenez, ou vous donnez encore ici le change, ſur les veſtiges de vos mauvais guides. Pour vous remettre dans la voie, je vais vous adreſſer, à quelque différence près, ce qu'on a répondu dans la *Défenſe d'Avignon*, à des Ecrivains paſſionés, qui abuſoient du même préjugé que vous mettez ici en avant.

Je ne m'aſſujettis pas à être littéral juſqu'au ſcrupule; j'ai même eu communication de quelques Lettres du P. B ſur le même Article, dont j'ai emprunté quelques réflexions que je ne trouve pas dans la *Défenſe d'Avignon.*

Il eſt vrai, répond le P. B. que je ne me défends pas d'avoir beaucoup profité des lumieres de ce

Sçavant du premier ordre. Quelques-unes de mes explications ſont d'après lui. On le montre bien, & je n'en rougis pas.

Mais je vous demande à vous, Monſieur le Critique moderne, ſi cette reſſemblance eſt un crime? Eſt-ce par un nom qu'un homme habile fait le procès à une opinion; ſi elle eſt d'ailleurs très-orthodoxe & très-ſolidement établie. Ce ſentiment eſt de quelqu'un qui penſe quelquefois trop hardiment; donc, avant tout examen, on peut décider qu'il eſt faux. C'eſt-là d'abord de votre part un raiſonnement bien téméraire. En quoi vous découvrez d'ailleurs votre aigreur & votre malignité, c'eſt que le P. Hardouin, cet Auteur ſi reſpecté des Sçavants Catholiques, vous le rangez de votre autorité parmi les Sociniens, tandis qu'eux mêmes, & les Hérétiques de toute

eſpéce le redoutent comme leur plus capital ennemi.

Vous M. & tous les calomniateurs du P. B. à l'occaſion du fameux P. H. vous vous confondez à votre honte, avec une foule de jaloux & de demi-ſçavants, qui éclipſés par la Doctrine immenſe de ce Sçavant, ont affecté de ne le faire connoître que par quelques travers qui font l'humiliation de l'humanité, qu'on n'a garde d'adopter, & où cependant le fonds des dogmes qu'il établit, qu'il explique, & qu'il défend mieux que perſonne, n'eſt jamais intéreſſé.

Je ne me dérobe pas, dit même le P. B. dans quelques-unes de ſes défenſes, les excès qu'on impute au P. H. & les fauſſes conjectures où il a donné. Mais ces traits d'une Critique déplacée, & d'une défiance quelquefois exceſ-
ſive

ſive ſont des taches qu'on apperçoit à regret. On les diſſimule autant qu'on le peut, tandis qu'elles ne tirent point à conſéquence. Il y auroit une mauvaiſe volonté bien mépriſable à les révéler, pour faire diſparoître les plus grandes beautés, ou pour rendre ſuſpectes les plus heureuſes & les plus utiles découvertes, en faveur de notre ſainte Religion.

Les défauts enfin, & c'eſt par où le P. B. termine dans ſes lettres ſon apologie au ſujet du P. H. ces défauts ſont toujours tout-à-fait étrangers à mon ouvrage. Ce n'eſt jamais par ces endroits que j'ai copié cet Auteur, dont toutes les bévues retombent à ma charge. Et c'eſt ici que ſe montre l'injuſtice perſonnelle de mes Cenſeurs à mon égard.

Ce que j'ai adopté du P. H. m'eſt devenu propre. C'eſt à moi

de le garantir à mes riſques. Je me charge d'en répondre en mon nom. Je me ſuis fait une loi de ſéparer ce qui eſt vil, d'avec ce qui eſt précieux. Après quoi je ſuis trop équitable pour ne pas publier, que dans l'interprétation des ſaintes Lettres, malgré bien des lectures & des recherches, je n'ai point trouvé d'Arſenal mieux fourni que les Commentaires du P. H. & que ce Sçavant doit être regardé comme le Maître, ſinon dans l'expoſition de chaque verſet, du moins quant aux trois articles capitaux, ſçavoir, le choix judicieux de l'Edition, le maintien perpétuel des Dogmes, & l'intelligence naturelle de la Lettre. Voilà ſur cet article le P. B. juſtifié par lui-même.

Que de ſageſſe, de vérité & de modération dans ſes défenſes! Achevons de leur oppoſer l'aigreur,

la mauvaiſe foi & l'emportement de vos *Remarques*.

IV.

Vous dites donc, pour couronner l'impoſture, que le P. B. ne s'eſt pas écarté avec aſſez de précaution des Gloſes Sociniennes & Ariennes. L'accuſation eſt grave, mais elle eſt d'autant plus mépriſable, qu'elle eſt abſolument fondée ſur rien. Tout le Livre du P. B. & toutes les pages de ce Livre la démentent & l'anéantiſſent. Sa malignité ne conſiſte que dans l'air d'aſſurance qu'elle emprunte de la mauvaiſe foi. Vous diriez que tout le monde convient de la vérité de vos reproches : mais vous n'avez garde de dire que pour leur donner quelque couleur de vraiſemblance, vous affectez de ſupprimer les préſervatifs continuels que l'Auteur apporte à l'abus qu'on

pourroit faire des Gloſes Sociniennes & Ariennes. Vous ne faites point remarquer l'attention ſcrupuleuſe du P. B. à bien aſſurer au Dogme de la Conſubſtantialité du Verbe & de la Divinité de J. C. tous les Textes du Nouveau & même de l'Ancien Teſtament, Textes prophétiques & Evangéliques, qui y ont quelque rapport ou prochain ou éloigné, ou direct ou indirect. Le commencement de l'Evangile de S. Jean, par exemple, les Epîtres du même Apôtre, & les différents endroits de tous les Ecrivains ſacrés, dont le ſens littéral pouvoit avoir échappé, ſans aucune affectation à des Interprétes d'ailleurs très-Catholiques.

Mais Jeſus-Chriſt (ainſi que le P. B. l'a évidemment & Théologiquement démontré dans ſes Diſſertations Latines) eſt appellé

ſouvent & par lui-même & par ſes Diſciples, *le Fils de Dieu*, à raiſon de l'union hypoſtatique de ſa nature humaine avec une Perſonne divine. Il n'a pas dû ſupprimer les endroits des Ecrits Apoſtoliques où le Sauveur eſt enviſagé ſous ce jour.

Les Sociniens en ont fait un mauvais uſage ; ce n'eſt la faute ni des Ecrivains ſacrés, ni de leur Catholique Interpréte.

Celui-ci n'a jamais manqué de faire obſerver, que J. C. ne pouvoit être nommé le Fils naturel de Dieu, au ſens où il l'eſt dans le Nouveau Teſtament, ſi le Verbe uni à l'humanité n'étoit pas une Perſonnne divine, & ſi l'union n'étoit pas une union phyſique. C'eſt de quoi les Ariens & les Sociniens ſont bien éloignés de convenir. Voilà ce qui met entre eux & le très-Catholique Auteur,

que vous avez le front de leur comparer, une différence aussi sensible qu'elle est capitale.

Elle a été apperçue par tous les Lecteurs de bonne foi ; & auprès des personnes sages, elle a fait tomber ces vagues & frivoles clameurs d'Arianisme ou de Nestorianisme que vous renouvellez à votre confusion.

Il n'est pas aujourd'hui un Lecteur sage & désintéressé de la 2de. partie de l'Histoire du Peuple de Dieu, qui ne rougisse de sa première crédulité au sujet de l'ouvrage du P. B. & qui en revenant sérieusement sur ses pas, n'y reconnoisse une sorte de louable affectation à réunir en preuve de la Divinité du Verbe & de sa Consubstantialité, tous les Textes des Ecritures qui anoncent littéralement ces Dogmes capitaux de notre sainte Religion. On

n'a point lu l'ouvrage en question (& en effet ses premiers Calomniateurs l'ont accusé avant que d'avoir pu le lire), ou on l'a lu uniquement, comme certainement vous l'avez fait, à dessein d'armer une haine toute gratuite, où on a reconnu que l'ouvrage pris en entier est une controverse en régle contre les misérables subtilités de tous les ennemis de la Divinité de J. C. Pour moi je ne crois pas qu'il soit un Commentaire du Nouveau Testament, où les déguisements & les Gloses impies des Freres Polonois, dont vous êtes peut-être moins ennemi que le P. B. soient plus soigneusement démasqués & plus heureusement réfutés par la simple Paraphrase du Texte.

Il n'est rien de si criant & de si injuste, mais de si imposant

tout à la fois, que de mettre ſur le compte d'un Théologien le plus notoirement Catholique une erreur qu'il déteſte, & qu'il combat toutes les fois qu'il la rencontre, précifément parce qu'après lui avoir porté les derniers coups, il ne va pas la chercher où elle n'eſt pas.

Il ne vous en faut pas davantage pour ſuppoſer au P. B. des crimes capitaux en fait de Religion. Quelque choſe de moins raiſonnable encore vous autoriſe à lui imputer effrontément l'irréligion & l'impiété.

V.

Il a la témérité, lui reprochez-vous, de ſubſtituer ſes penſées prophanes, aux penſées divines de J. C. & de donner aux Fideles un Evangile de ſon invention à

la place de l'Evangile du S. Esprit.

Je vous avoue, Monsieur, que je suis charmé de vous voir cette délicatesse de piété. Mais je ne vous dissimulerai pas que personne ne s'attendoit, du moins en ce pays-ci, que ce seroit M. M.... A. de N. & C. de T. qui en feroit des leçons au pieux Auteur de l'Histoire des deux Testaments. Si ces leçons étoient sérieuses, je croirois volontiers le P. B. de caractère à en profiter. Mais en les faisant vous n'êtes pas sorti du vôtre; &, à la manière dont vous les tournez, elles ne respirent pas une dévotion bien tendre.

Quoi qu'il en soit, car il faut juger des hommes aussi favorablement qu'on le pe t, cette nouvelle accusation est une nouvelle calomnie. C'est ici le P. B. qui va vous confondre par lui-même, mais toujours avec la même sagesse & une égale

modération. Votre imputation bien appréciée, vous répondroit-il, ne veut dire autre chose, sinon que le P. B. tient sa parole, & qu'il donne une Paraphrase qu'il a promise, au lieu d'une Traduction qu'il étoit bien éloigné de promettre. Où est son crime? C'est ce qu'ont fait avant lui une foule d'Ecrivains approuvés, & singuliérement avec autant de liberté que lui, le P. de Montreuil, sous un titre semblable au sien : *La vie de Jesus-Christ tirée des quatre Evangélistes, & réduite en un corps d'Histoire.* Cet ouvrage vient d'être réimprimé. Les Pasteurs n'en ont point été formalisés. Les Troupeaux en profitent & en sont édifiés. Les conditions inséparables de la Paraphrase, y sont néanmoins aussi reconnoissables que dans la nouvelle Histoire du Peuple de Dieu. Les circonstances

ont changé. Sommes-nous plus dévots & plus ſcrupuleux que nos Peres ?

On dit aujourd'hui pour accabler un Auteur indéfendu, que ce ſont ſes penſées qu'il ſubſtitue à celles de J. C. & qu'il met quelquefois dans la bouche du divin Maître. Il eſt bien éloigné d'en convenir. Il proteſte que ce ſont les penſées mêmes du Sauveur qu'il explique par ſa Paraphraſe, au moyen de laquelle le plus ſimple a ſous ſes yeux, & en quelque ſorte à ſa diſpoſition, les inſtructions & toutes les actions de J. C. mais développées pour leur entière intelligence, & rapprochées de l'éclairciſſement dont les Apôtres furent favoriſés par le S. Eſprit, dans le temps deſtiné à ne les plus inſtruire par des eſpéces d'Enigmes ou de Paraboles, mais à leur faire comprendre les vérités d'une

manière à les prêcher jusqu'aux extrémités de la terre.

Cette réflexion, je la tire de la réponse à une satyre intitulée *Précis* : réponse que l'Auteur de la Défense attribue au P. B. lui-même. Elle est digne de lui & très-satisfaisante. J'ai cru être en droit de l'abréger. Ce ne seroit jamais fait, & toujours il faudroit recommencer, si des calomnies absurdes, mais plausibles auprès d'un certain monde, on étoit obligé de les remanier sans fin au gré des calomniateurs.

Celle que nous traitons ici, & dont vous n'êtes que le mauvais écho, demeurera anéantie, même auprès de vous, si vous ne refusez pas de comprendre que J. C. durant sa vie & durant sa prédication parloit souvent d'une façon proportionnée à la disposition & à la capacité présente de

ſes auditeurs. Les uns étoient, à la vérité, ſes diſciples, mais ils n'étoient pas encore en état de porter toute l'étendue de ſa Doctrine. Les autres étoient une multitude de Scribes, de Phariſiens, de mauvais Juifs ou de Gentils, qui lui tendoient des piéges; qui ne venoient l'entendre qu'à deſſein de le calomnier & de le perdre. Il falloit ménager la foibleſſe des uns, & prévenir la mauvaiſe volonté des autres. J. C. s'en déclare lui-même; & c'eſt-là en quelque ſorte la Clef qu'il nous préſente de l'obſcurité énigmatique & parabolique qui s'apperçoit dans ſes diſcours, tandis qu'il les prononçoit. Le temps s'approchoit où les vérités devoient s'éclaircir & ſe répandre, d'abord par l'inſpiration de l'Eſprit Saint, enſuite par la prédication des Apôtres, enfin par l'organe de

leurs Succeſſeurs dans la prédication de l'Evangile.

Il étoit donc du devoir d'un Auteur chargé de l'ouvrage, que le P. B. vient d'exécuter, de recueillir les lumières que nous fournit la Tradition de la ſainte Egliſe Romaine, pour mettre l'Hiſtoire du Nouveau Teſtament, les leçons & la Doctrine de J. C. à l'uſage des ſimples Fidéles, qui faute d'un ſecours, néceſſaire à répandre le jour ſur des ténébres inévitables, & réduits à une ſimple Verſion, pourroient s'imaginer comprendre ce qu'ils n'auroient pas entendu, & ſeroient expoſés à en abuſer.

Voilà la fin d'une bonne Paraphraſe. L'Auteur nous répond qu'il n'a rien prétendu de plus. Il ne demande de créance que celle à peu près qu'on donne à une Traduction en langue vulgaire. Ni

la Paraphrase ni la Traduction ne sont proprement la Parole de Dieu. La Traduction fut-elle bien faite, conserve les obscurités, présente les difficultés du Texte; & elle laisse les écueils où tant d'hommes téméraires ont échoué. La Paraphrase se propose de lever les difficultés, d'éclaircir les obscurités, & d'éloigner les risques.

C'est aux Catholiques, qui étudient leur Religion, de présenter d'abord la Paraphrase au flambeau de leur Cathéchisme, & aux vérités de la Tradition; de se donner ensuite la peine de confronter le Texte sacré avec la Paraphrase, & de juger si la Paraphrase n'est pas la véritable explication du Texte, la plus propre à suppléer aux connoissances qui pouvoient leur manquer, à les entretenir dans la Doctrine de l'Eglise, & à les nourrir dans l'esprit d'une tendre

piété & d'une ſolide dévotion. Que dans le doute même ils conſultent ; bien entendu cependant que touchés des beſoins de leur ame, ils prendront des conſeils impartiaux & déſintéreſſés, de peur qu'une nourriture ſalutaire, ils ne ſe la laiſſent enlever par les préventions de l'ignorance, par les déclamations de la haine, & par les artifices de la jalouſie. Tous principes ſcandaleux, qui me paroiſſent avoir dicté le *Précis*, le *Projet d'inſtruction Paſtorale*, les Obſervations Latines & Scholaſtiques, à quoi la *Défenſe d'Avignon* a ſi bien répondu. Je ne puis guère attribuer à d'autres motifs, les Remarques Théologiques & Critiques de Nancy, que je viens d'examiner avec vous.

VI.

Il ne m'en reſte plus qu'une, & graces à Dieu, je vais finir.

Vous étendez votre mauvaiſe humeur, & vous répandez l'amertume de votre fiel juſques ſur le ſtyle du P. B. & ſur la compoſition de ſon ouvrage. Vous vous donnez même à cette occaſion une carrière bien libre & bien étendue. Je ne vous y ſuivrai pas.

Si vous n'aviez relevé dans vos Remarques Grammaticales que quelques phraſes peu correctes, quelques tours inſolites, quelques mots déplacés ou hazardés, j'abandonnerois ces minces attentions au cas qu'il plairoit au P. B. d'en faire, à la reviſion de vos Collégues les Académiciens de Nancy, ou les Chan. de Tou. & au jugement du Public.

Mais comme c'eſt toute la conſtitution de l'ouvrage du P. B. que vous blamez avec une ſuffiſance intolérable; comme vous affectez de lui ôter la réputation d'une

bonne Hiſtoire dans le genre d'Hiſtoire Sainte, & par-là d'en dégoûter les Lecteurs; comme vous prêtez au P. B. les intentions les moins Chrétiennes & les plus humaines, à deſſein de décréditer l'ouvrage, en deshonorant l'Auteur; je me crois obligé, puiſque je ſuis en état de le faire, de rendre compte au Public des ſages régles qui ont guidé le P. B. dans le choix de ſon deſſein, & dans la ſuite de l'exécution.

Pour y réuſſir je n'aurai pas beſoin d'un nouveau travail. L'affaire eſt déjà inſtruite & conſommée dans un ouvrage imprimé à Avignon, au commencement de l'année 1755, pour la défenſe du P. B. ouvrage dont je vous ai déjà parlé dans cette Lettre, & dont j'ai fait uſage dans l'occaſion.... Si vous avez comme je le préſume cette piéce à votre diſpoſition,

vous avez entre les mains la réfutation complette de votre Libelle. Lifez en particulier à la page 167, depuis ces mots, *Pour achever l'apologie*, jufqu'à la page 178, jufqu'à l'article, *Ajoutons un mot.*

Je fçais bien que ce morceau tout entier, intitulé *Poftfcriptum*, n'eft pas du P. B. & qu'on ne le donne pas pour forti de fa plume. N'importe. Vous n'avez fait que renouveller les fauffes accufations du *Projet*, & en confondant le *Projet*, on vous a confondu par avance. Je ne me donnerai pas la peine inutile de copier l'endroit tout entier. Vous vous donnerez celle de le lire. Je l'abandonne à vos réflexions. Je me contente d'un affez fidele extrait qui vous fuffira pour vous détromper, fi cependant prévenu & avancé comme vous l'êtes, vous avez

encore aſſez de ſens froid & de droiture pour revenir ſur vos pas.

Extrait, à peu de choſe près, de la Défenſe de la 2de partie de l'Hiſtoire du Peuple de Dieu.

Le Livre du P. B. n'eſt pas intitulé *Traduction* du Nouveau Teſtament. L'Auteur ne le donne pas comme la parole de Dieu ſortie toujours immédiatement de la plume des Ecrivains inſpirés; c'en eſt le Commentaire & la concorde. Dans un livre de cette nature, il eſt des choſes qui appartiennent à l'Hiſtorien, il en eſt qui ne ſont que du reſſort du Paraphraſte. Il faut ſçavoir les diſtinguer. Le P. B. les préſente à ſes riſques. Son travail, il l'a entrepris à l'uſage des Fidéles. Une ſimple Verſion ne leur ſuffiſoit pas à tous. Il en eſt même un aſſez grand nombre à qui les Paſteurs ont jugé

dans tous les temps qu'il ne convenoit pas de la permettre. Ils n'en deviennent guère plus ſçavants, & ils ſont expoſés à en être plus préſomptueux & plus téméraires. Ils ont preſque tous beſoin d'un ſupplément à leur portée. Il leur importe d'avoir à leur diſpoſition la ſuite & la liaiſon des évènements, la Paraphraſe des Textes, leur explication aſſez claire & aſſez étendue pour proportionner leur lecture à leur intelligence, & pour dérober ces Textes aux abus que les Impies & les Incrédules, les Hérétiques & les Ignorants en font encore de nos jours. Il leur falloit une application quelquefois raiſonnée des mêmes Textes aux Dogmes de la Religion, dont ils renferment le fonds : l'éclairciſſement des endroits obſcurs & difficiles, qui pourroient les arrêter, ou du moins

les inquiéter. On leur devoit les liaisons omises ou sous-entendues, qui suppléées ou remplacées, arrangent les faits ou préparent les discours. Il n'étoit pas convenable de leur refuser les réflexions chrétiennes & morales, qui présentent & qui font goûter les fruits d'une lecture de Religion. Il paroît que dans la vue d'intéresser des hommes indolents, & trop indifférents en matière de livres de piété, il ne falloit pas négliger absolument le style & une sorte d'aménité toujours édifiante, & prudemment ménagée dans les bornes d'une occupation chrétienne; que pour y réussir, il étoit à propos de leur mettre entre les mains un corps d'Histoire médité, suivi, arrangé, & assez bien fait pour piquer une utile curiosité.

Ce dessein si avantageux à l'instruction, & à l'édification publique

n'eſt pas nouveau. Le P. B. s'eſtimeroit heureux de l'avoir bien rempli, & je crois qu'il n'auroit aucune inquiétude ſur le jugement qu'on pourroit porter du ſtyle de l'Auteur. Vous vous imaginez que que quelque ſujet qu'on traite, un Ecrivain à toujours en vue ſa réputation. Pour le P. B. je ſçais qu'on lui fait une véritable peine, quand on ne s'arrête pas au fond de ſon ouvrage, & qu'on s'aviſe de lui faire compliment ſur ſon ſtyle.

Je m'arrête ici, Monſieur; ce que j'avois promis dans cette première Lettre eſt ſuffiſamment exécuté. Ce qui me reſte à faire avec vous dans la ſuite ſera peut-être plus intéreſſant; parce que nous travaillerons à rendre ſenſible l'indignité de ces titres ſi triomphants: *Propoſitions téméraires; Propoſitions erronées; Interprétations fauſſes*

Propoſitions ſcandaleuſes ; Propoſitions contraires à la morale chrétienne ; Réflexions indécentes & puériles ; Style burleſque. J'oſerois preſque vous dire, mais ne vous offenſez pas.

Quid tanto dignum feret hic promiſſor hiatu? Parturient montes.

J'aime mieux finir en vous aſſurant que je ſuis très-ſincérement.

V. T. H. & T. O. S.

* * *